



### III. Conséquences prévisibles de la réalisation du projet sur l'appareil commercial et artisanal de la zone de chalandise

#### Le demandeur

La restructuration de l'établissement évitera l'évasion de la clientèle vers les pôles commerciaux en dehors de Marignane. Cette clientèle sera fixée à proximité du centre-ville ou l'ensemble des petits commerces avoisinants ne souffrira pas de la désertification de celle-ci.

Avec cette extension le demandeur souhaite :

- Moderniser son agencement intérieur pour s'adapter à la concurrence.
- Améliorer le confort d'achat de la clientèle.

#### La CCIMP

Le marché théorique de la branche hypermarché sur la zone de chalandise est estimé à €. Il existe actuellement 1 hypermarché sur la zone de chalandise (Géant Saint Victoret) de 3.500 m<sup>2</sup> de surface de vente.

Le marché disponible pour l'extension du projet apparaît ouvert pour un chiffre d'affaires attendu en Année 3

La densité commerciale en hypermarchés dans la zone de chalandise est aujourd'hui de 64,1 m<sup>2</sup> pour 1.000 habitants. Avec la réalisation du projet, elle passerait à 138,9 m<sup>2</sup>.

Elle s'élève actuellement à :

- 128 m<sup>2</sup> pour 1.000 habitants au niveau du département.
- 175 m<sup>2</sup> pour 1.000 habitants au niveau national.

*Ce projet répond aux orientations du SDC qui préconise :*

- *A l'échelle du département, de renforcer le maillage existant du territoire plutôt que créer de nouvelles zones commerciales.*
- *Localement, de moderniser et organiser l'offre commerciale de l'axe Saint-Victoret-Châteauneuf-les-Martigues.*

**Et Carrefour Vitrolles, Leclerc Vitrolles, Carrefour Châteauneuf les Martigues !!!**